Orléans Mairie

vendredi 2 septembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Bourse Projet Jeune : les jeunes aux commandes !

La Mairie d'Orléans propose aux jeunes de 16 à 26 ans de concrétiser un projet original ou de création d'entreprise en leur apportant à la fois une aide méthodologique, ainsi qu'un soutien financier à travers la Bourse Projet Jeunes.

La Bourse Projet Jeunes permet à des jeunes de recevoir une aide pour la réalisation de leur projet. Les conditions de recevabilité du dossier :

- **Le projet doit être original**, culturel, sportif, ludique, éducatif, innovant, ou bien environnemental… **et doit profiter aux Orléanais**. Dans ce cas le montant de la bourse pourra être de 1000 euros maximum et concerne les jeunes de 16 à 26 ans.
- Il peut aussi s'agir **d'un projet de création d'entreprise**, auquel cas la bourse sera attribuée aux jeunes de 18 à 28 ans et son montant pourra être de 1300 euros maximum.

La créativité, l'originalité, l'impact sur la ville d'Orléans sont des critères déterminant dans l'appréciation du montant.

Les jeunes intéressés sont invités à retirer un dossier auprès de la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs.
Ils devront par la suite présenter leur projet devant la commission de la jeunesse, des sports et loisirs, qui attribuera la bourse ainsi que son montant.

Quelques projets emblématiques :
Projet de solidarité en Tanzanie (construction d'une école)
Projet de coopération entre les jeunes d'Orléans et ceux de la province de Luang Prabang (construction d'une école maternelle)
Création d'un espace de **Coworking**,
Conférence Zéro Déchets
Studio Trigone – Conseil aux entreprises en design graphique et design d'espace et d'objets
Création d'une microentreprise d'esthétique à domicile « **Bioty** »
Création de la **Color Day**
….

La Bourse Projet Jeunes en chiffres :

Depuis 2014 ce sont 29 projets jeunes qui ont été sponsorisés par la ville d'Orléans, pour un montant total de 29 400 euros.

En 2014 :
- 14 projets
- 14450 euros de subventions
- 1032 euros en moyenne par projet

En 2015 :
- 8 projets
- 8150 euros de subventions
- 1019 euros en moyenne par projet

En 2016 :
- 7 projets
- 6800 euros de subvention
- 971 euros en moyenne par projet

Renseignement et retrait des dossiers auprès de :
La Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs
2 bis rue des Anglaises – 45000 Orléans
02.38.79.25.83 ou sur orleans-agglo.fr

Contact Presse: Léa Delétang | 02 38 79 21 18 | 06 88 62 80 54 | lea.deletang@orleans-agglo.fr | www.orleans-agglo.fr |

Orléans Mairie

vendredi 2 septembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil Municipal des Jeunes a établi lors de son précédent mandat une liste des bons plans afin de permettre aux jeunes de bénéficier d'avantages et d'améliorer leur qualité de vie au quotidien dans les domaines culturels, transports ou loisirs :

Culture
LE PASS CULTURE – 12 € par personnes

MUSÉE DES BEAUX-ARTS- **GRATUIT**- de 18 ans
FRAC (FOND RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN)- **RÉDUCTION** - de 26 ans : 2 €
LE PASS CULTURE – 12 € par personnes

CCN (CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL)- **RÉDUCTION** - de 25 ans : 12 €

CENTRE CHARLES PÉGUY- **GRATUIT** - Pour tout le monde

MAISON JEANNE D'ARC- **GRATUIT** - de 18 ans

MUSÉE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE- **GRATUIT** - de 18 ans

CERCIL (CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE SUR LES CAMPS D'INTERNEMENT DANS LE LOIRET)- **GRATUIT** - de 18 ans

COLLÉGIALE ST PIERRE LE PUELLIER (SALLE D'EXPOSITION)- **GRATUIT** Pour tout le monde

MÉDIATHÈQUE- **GRATUIT**

THÉÂTRE (CDN)-**RÉDUCTION** - de 30 ans : 10 €

THÉÂTRE (SCÈNE NATIONALE)- **RÉDUCTION** Pour les - de 26 ans (pas de tarif fixe) ; 15 minutes avant les spectacles 5 € pour les - de 26 ans s'il reste des places

THÉÂTRE (CADO)- **RÉDUCTION** - de 25 ans : 12 €

THÉÂTRE (ATAO)- **RÉDUCTION**- Collégiens, lycéens et étudiants (sur présentation d'un justificatif) : 13,50 €

THÉÂTRE- (GÉRARD PHILIPE)- **RÉDUCTION**- Variable selon les spectacles, programmation jeune public

Transports
TAO- **RÉDUCTION**-
Pour les jeunes (moins de 26 ans)
Tarif mensuel 30.60€
Tarif annuel : 262€

Les nouveaux tarifs étudiants et apprentis
Tarif mensuel : 21,30€ soit une réduction de 50% par rapport au tarif tout public
Tarif annuel : 182.30€

Les nouveaux tarifs salariés - Dans le cadre du PDE* cet abonnement mensuel est proposé :
Tarif PDE mensuel salarié - de 26 ans : 7,65 €
Tarif PDE mensuel salarié + de 26 ans : 10,65 €

Loisirs
CINÉMA PATHÉ- **RÉDUCTION** Jusqu'à 14 ans : 4 €

CINÉMA DES CARMES- **RÉDUCTION**
- de 14 ans : 3,50 €
- de 26 ans : 4,90 €

PARC FLORAL- **RÉDUCTION**- 4 €

PATINOIRE- **RÉDUCTION**
Seul : 3,70 €
Pass patin : 6,40 €

PISCINE- **RÉDUCTION** De 5 ans à 26 ans : 2,05 €